

Monthion et les risques majeurs

La commune de Monthion participe à la démarche de gestion des risques majeurs initiée à l'échelle intercommunale.

Dans ce dispositif, l'information et la formation des habitants sont essentielles, ce qui explique l'édition du présent Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Il vise à vous informer sereinement parce que le risque zéro n'existe pas et que la transparence est la meilleure manière d'éviter les exagérations.

Dans ces situations extrêmes, certes rarissimes mais qu'il ne faut pas négliger pour autant, il est nécessaire de connaître les réflexes à adopter.

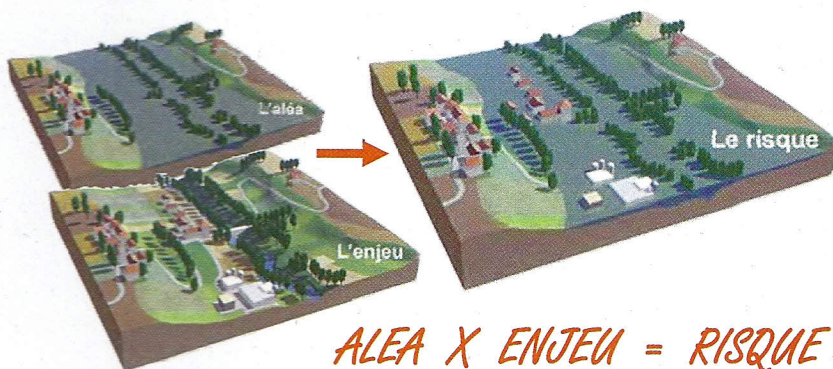
Parallèlement, l'équipe municipale travaille à la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui vise à recenser et organiser tous les moyens nécessaires à la mise en sécurité des habitants de la commune en cas d'évènement majeur (alerte, évacuation, ravitaillement, hébergement d'urgence...)

Le Maire



Le risque majeur, qu'est-ce que c'est ?

Un événement potentiellement dangereux – ou **ALÉA** - n'est un **RISQUE MAJEUR** que s'il s'applique à une zone où des **ENJEUX** humains, économiques ou environnementaux sont en présence.



$$ALÉA \times ENJEU = RISQUE$$

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- une faible fréquence
- une énorme gravité

RISQUES MAJEURS

Monthion

Les risques naturels



Crues torrentielles et inondations



Mouvements de terrain



Séismes



Evènements météorologiques

Les risques technologiques



Accident nucléaire



Transport de matières dangereuses



Rupture de barrage